



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.992

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE L'ENTREE DE VILLE NORD EST, ANCIENNE ROUTE DES ALPES – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CPA

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département InfrastructuresRAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE L'ENTREE DE VILLE NORD EST, ANCIENNE ROUTE DES ALPES – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CPA - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans un souci de mise en sécurité des usagers et compte tenu, d'une part de l'augmentation de la circulation et d'autre part de la densification de l'habitat sur l'ancienne route des Alpes, il est nécessaire de procéder à la création d'un trottoir et d'une bande cyclable sur cette voie.

Ces aménagements permettront de résorber une discontinuité des cheminements piétons et cyclistes entre le quartier des Platanes et le centre ville empruntés notamment par les élèves des établissements scolaires.

Le coût global des travaux étant estimé à 600 000 €HT, conformément à l'article 186 de la loi du 13 août 2004 et à la délibération n°02_1_02 en date du 8 avril 2010 du Conseil Communautaire, la Ville d'Aix en Provence sollicite l'attribution, pour l'année 2010, d'un fonds de concours globalisé d'investissement à concurrence de 240 000 €HT soit 40% du coût global des travaux.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint délégué aux grands travaux et infrastructures à solliciter la participation de la Communauté de Pays d'Aix sous la forme d'un fonds de concours à hauteur de 240 000 € H.T, pour l'année 2010.
- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint Délégué aux grands travaux et infrastructures à signer la Convention relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour l'aménagement de l'ancienne route des Alpes ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix municipale à encaisser toute recette afférente.

**2010.992 - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE L'ENTREE DE VILLE NORD EST, ANCIENNE
ROUTE DES ALPES – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CPA**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 1
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**